



LE THÉÂTRE DE L'AIR NOUVEAU
PRÉSENTE



L'IMPOSSIBLE PROCES

D'APRÈS LE TEXTE DE GUY LAFAGES
ADAPTATION & MISE EN SCÈNE
LUC SAINT-ELOY



le Théâtre de l'Air Nouveau

présente

LA PIÈCE ÉVÈNEMENT

« *L'impossible procès* »

Texte de Guy Lafages

d'après « *Le procès des Guadeloupéens* », Éditions L'Harmattan. Mé 67,
de Raymond. Gama & Jean-Pierre Sainton, "Bagatelles avant et après..." de Félix Rodés

Autres ressources : presse, enquêtes et documentation personnelle

Adaptation et Mise en scène

Luc Saint-Eloy

Scénographie et Création lumière

Stéphane Loirat

Régie vidéo : Éve Liot

Décor : Ateliers du SERMAC

Costumes : Toit Monde Production

Musique, Mastering

Habillage sonore et mixage : Daniel Trépy

Assistant technique : Félix Denis

Images Reportages : Sara Bouyain

Illustrations : Haïlé Saint-Éloy

Graphisme : Harold Gene

Direction de production et Chef costumière

Astrid Siwsanker

Avec

La participation exceptionnelle de PIERRE SANTINI (Président du Tribunal)

Harry Baltus - Boris Balustre - Isabelle Laporte

Eric Delor - Alex Donote – Théo Dunoyer - Marc-Julien Louka

Yohann Pisiou - Caroline Savard - Ruddy Sylaire - Cédric Tuffier...

Facebook : @theatredelairnouveau – Twiter : @tan_airnouveau

Instagram : theatre_de_lairnouveau

www.limpossibleproces.com

1968 - 2018

Le cinquantenaire d'un procès historique

Une juridiction d'exception

Du lundi 19 février au vendredi 1^{er} mars 1968

devant la dix-septième Chambre Correctionnelle des Tribunaux de Paris.



La reconstitution théâtrale d'un procès historique jouée à guichet fermé

Créée les 19 et 20 juillet 2018

au

Théâtre Aimé Césaire en Martinique

dans le cadre du 47^{ème} Festival culturel de la ville de Fort de France

à l'occasion du Cinquantenaire du procès des 18 Guadeloupéens

et

du 35^{ème} anniversaire de la Cie du Théâtre de l'Air Nouveau

Première reprise en Guadeloupe avec le Conseil Régional de la Guadeloupe

le 13 décembre 2018 à l'Artchipel, scène nationale, à guichet fermé

Deuxième reprise du 1^{er} au 5 février 2019 dans le cadre du Black History Month au CINÉSTAR des Abymes à guichet fermé ainsi que les 17 et 18 mai 2019 dans le cadre du Festival CAP EXCELLENCE EN THÉÂTRE en Gpe.

2018

Le nouveau rendez-vous avec l'histoire

Après le succès de l'exposition sonore et visuelle « *Les échos de la mémoire* » créé dans le Jardin du Luxembourg à Paris, inauguré par le Président de la République François Hollande le 10 mai 2013, en itinérance en Guadeloupe de 2014 à 2017 et labellisé **UNESCO projet soutenu par la Route de l'esclave**, nous proposons cette fois avec « *L'impossible procès* » une autre approche de notre devoir d'histoire, celle de faire entendre de façon originale **les échos des événements du mois de mai 1967**, en prenant le temps de **faire escale dans la Guadeloupe des années 1960**.

Une compagnie théâtrale au service de l'histoire

Cette création théâtrale permet à la jeune génération de découvrir un passé douloureux, et de comprendre les raisons de ces mouvements d'engagement, de résistance et d'opposition. C'est à la fois l'histoire de la Guadeloupe mais aussi une page d'histoire de France, et celle de ses départements français d'Outre-Mer.



Une démarche artistique et citoyenne

Mettre sous les projecteurs un pan de cette période permet de mieux saisir les raisons d'un profond malaise au sein de cette société mosaïque qui semble souffrir en silence.

Un besoin de transmission

Le désir de poursuivre notre devoir d'histoire entamé depuis déjà quelques années à travers de nombreuses créations. Celle-ci lève le voile sur les réalités d'hier, pour éclairer celles d'aujourd'hui.

Luc Saint-Eloy

18 inculpés Guadeloupéens

Pierre Saintons : Médecin (44 ans) – **Claude Makouke** : Etudiant en médecine (31 ans) – **Serge Claude** : Instituteur (33 ans) – **Georges Baden** : Ouvrier mécanicien (36 ans) – **Albert Caracalla** : Enseignant (28 ans) – **Félix Rodes** : Avocat (43 ans) – **Henri Rodes** : Journaliste/Agriculteur (46 ans) – **Gérard Lauriette** : Instituteur (46 ans) – **Mathias Gustave** : Etudiant en sciences (32ans) – **Ken Kelly** : Employé d'assurances (28 ans) – **Roland Minatchy** : Etudiant en sciences (26 ans) – **Amédée Etilce** : Ouvrier électronicien (43 ans) – **Michel Numa** : Médecin (35 ans) – **Edouard Danchet** : Biologiste (38 ans) – **Rémi Flessel** : conducteur de travaux (39 ans) – **George Rupaire** : Instituteur (27 ans) – **Antoine Margueritte** : Technicien du bâtiment (38 ans) – **Saturnin Nicolo** : Employé de bureau (38 ans)

Que leur reproche-t-on ?

Les 26 et 27 mai, une grève d'ouvriers s'achève dans un bain de sang. On dit que le G.O.N.G. (Groupe d'Organisation Nationale de la Guadeloupe), mouvement subversif est le principal groupement susceptible d'exploiter à son profit l'émeute de la population. Que c'est un nouveau courant révolutionnaire clandestin, dont l'objectif est l'indépendance de la Guadeloupe qu'ils veulent soustraire à la France. Il est à la manœuvre pour déstabiliser le pays. Les principaux membres de cette organisation sont sur le banc des accusés. Ils risquent la prison à vie.

L'impossible procès

Mais les 26 et 27 mai, on a massacré des ouvriers désarmés. Il s'est trouvé des hommes pour dénoncer une situation, avec toute la force de conviction qu'ils pouvaient avoir. Ils sont dix-huit Guadeloupéens. Ils sont traduits devant les tribunaux pour un crime qu'ils n'ont pas commis sinon celui de dénoncer un système colonial accablant à travers ce procès historique.

Pas moins de dix-sept avocats pour les défendre

Louis **Abadie**, Michèle **Beauvillard**, Maurice **Buttin**, Camille **Darsières**, Jean-Jacques **De Félicie**, Cécile **Draps**, Henri **Gros-Désormeaux**, Georges **Hérissé**, Fred **Hermentin**, Yves **Jouffa**, Joseph **Lative**, Michel **Leclerc**, Marcel **Manville**, Léo **Matarasso**, Pierre **Mathieu** , Maurice **Courrégé**, René **Moatti**



L'auteur



Guy Lafages est professeur d'arts plastiques « par accident », comme il se plaît à rajouter. Il a une formation initiale en cinéma qu'il enseigne au lycée, par ailleurs. Son autre domaine de prédilection, c'est l'art dramatique.

C'est à l'université de Paris VIII, à Saint-Denis, qu'il accomplira son cursus. Son intérêt pour l'écriture remonte à son adolescence. Il a toujours manifesté un même intérêt pour l'écriture de scénarios, de pièces de théâtre ou des programmes de télévision. Son travail de dramaturge l'a déjà amené à adapter, en créole, des textes d'Eugène Ionesco (*Rhinocéros* qui devient *Dézòd an badibou*) et de Marcel Pagnol (*Marius*). En 2013, il aura été retenu pour l'écriture d'une saynète (*Improbable rencontre* où il fait se croiser les personnages de *Delgrès* et *Richepance*). Cette proposition se déroulait dans le cadre du rendez-vous *Fò an fanmi*. Au théâtre, il accorde une même place au travail d'écriture qu'à la mise en scène, nous invitant, ainsi, à être lecteurs et spectateurs.

L'adaptateur et metteur en scène

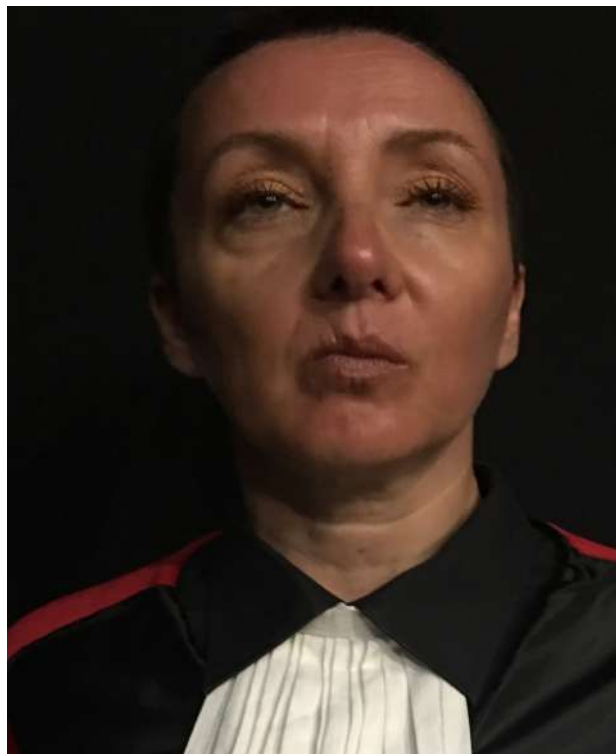
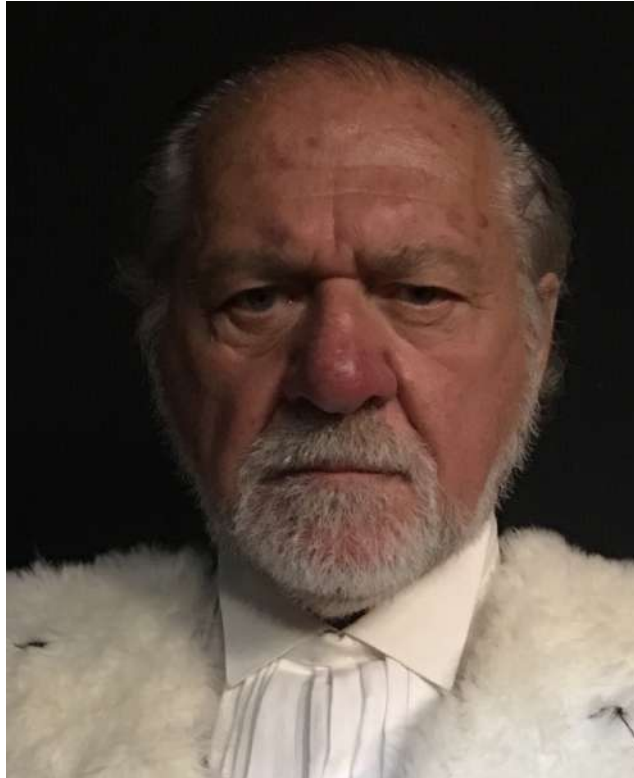


Luc Saint-Éloy est également formateur, auteur, comédien, directeur fondateur du Théâtre de l'Air Nouveau et membre du premier comité d'experts DRAC pour le Théâtre créé en Guadeloupe en 2001.

En 1988, il publie sa première nouvelle *Folle ivresse d'un retour au pays*, dans la revue 'le Monde Inconnu'. En 1990, c'est *Bang Bang Solo* qui est diffusée sur France Culture dans une réalisation d'Anne Lemaître. En 1991, avec *Trottoir Chagrin*, il est lauréat du premier concours d'écriture dramatique de la Soif Nouvelle organisé par le Centre Dramatique Régional de la Martinique. La pièce est diffusée sur France Culture dans une réalisation de Georges Peyrou. Le texte est ensuite étudié aux Etats-Unis, à l'Université de Pennsylvanie, au Department of French College of the Liberal Arts. En février 92, elle est créée au Théâtre municipal de Fort-de-France en Martinique. Premier succès international, elle sera jouée plus de 100 fois. Créateur de nombreux concepts artistiques, il met en scène en 1998 une fresque historique à Paris, « *L'appel du 21 juin* », avec plus de 450 personnages costumés, représentant l'histoire des Peuples d'Afrique, de la Caraïbe, de l'Océan Indien, et des Amériques, pour la commémoration du 150^{ème} anniversaire de l'abolition de l'esclavage. 60.000 personnes assistent et participent au défilé-spectacle. Fervent défenseur de la culture afro-caraïbéenne, en 1999, il s'engage aux côtés de Calixthe Bélyala pour l'intégration des minorités visibles dans le paysage audiovisuel et cinématographique. Son intervention lors de la cérémonie des Césars en l'an 2000 sur Canal+ reste gravée dans les toutes les mémoires.

LES COMÉDIENS

Le Président du Tribunal : Pierre SANTINI



Le Procureur : Caroline Savard

Les 17 avocats interprétés par 3 comédiens

Izabelle Laporte : Maître Leclerc

Matarasso, Labadie, Beauvillard, Draps



Ruddy Sylaire : Maître Manville, Darsières, Gros
Désormeau, Hermentin, Mattieu, Lative et De Félicie



Cédric Tuffier : Maître Courrégé, Buttin, Jouffa,
Moati, Hérissé

Harry Baltus : Serge Glaude, Georges Baden, Gustave Mathias, Albert Caracalla,



Alex Donote interprète :
Pierre Sainton
Amédée Étilce



Boris Balustre : Rémy Flessel

**Les dix huit inculpés sont
interprétés par six comédiens**



Théo Dunoyer : Gérard Lauriette



Marc-Julien Louka :
Henri Rodes
Saturnin Nicolo et
Édouard Dancher
Claude Makouke

Eric Delor : Félix Rodes, Michel Numa, Roland Minatchy



LES TÉMOINS

**Marc-Julien Louka interprète
également Aimé Césaire et Cédric
Tuffier est Jean-Paul Sartre**

Le Théâtre de l'Air Nouveau
1983 – 2019 : 36 ans d'actions artistiques et culturelles

« *La penn vo oben...la penn pa vo ?* » (Sonny Rupaïre)

Une politique culturelle inédite

Plus d'une vingtaine de créations théâtrales : *Carmen La Matadore, Le bourreau d'Antigone, Cric Crac Blogodo, Fiel é Kouraj, Les enfants de la mémoire, Chemin d'école, Bwa Brilé, Trottoir Chagrin, Combat de femmes, Celles et Ceux qui ont dit NON à l'ombre...*

De nombreux concepts : le *Pitt a pawol* porté par l'association Gran Balan, *L'appel du 21 juin 1998* regroupant plus de 60 000 personnes dans les rues de Paris, l'émission radiophonique « *le ciné-théâtre de l'Air Nouveau* » sur Média Tropical, *Les Migans poétiques* dans le cadre de la semaine nationale de la poésie, *Les échos de la mémoire*, série radiophonique de 26 épisodes diffusés dans toutes les stations d'Outre-Mer...

Le *T.A.N Info*, journal de la Cie de 1999 à 2004...

Le festival « *J+5 L'autre facette des Îles-Pays* » à Pantin et à Saint-Malo... « *J+5 L'autre facette des Îles-Pays – Destination Guadeloupe* » du 31 octobre au 4 novembre 2018 dans le 18^{ème} arrondissement de Paris.

Un Centre Culturel et artistique unique en France

La création d'un *Centre culturel afro-caraïbe** à Pantin de 1998 à 2004. Un lieu fédérateur unique en France dédié à la promotion des arts et cultures afro-caraïbes. Depuis sa fermeture, c'est le désert le plus total malgré les multiples promesses des candidats Présidents qui se sont succédés sans jamais prendre en considération la longue expérience des bâtisseurs que nous sommes.

***4 ans du CENTRE CULTUREL EN CHIFFRES : 78 ateliers artistiques hebdomadaires - 345 évènements culturels - 162.000 spectateurs et participants - 4000 adhérents et sympathisants - Un réseau artisanal et pédagogique - Un réseau associatif - Un ciné-club - Une galerie d'art - Un journal d'informations - Un Kombit social...**

Contacts

Théâtre de l'Air Nouveau

Siège social : 2, rue Raymond Queneau
75018 Paris

Email : theatreairnouveau@gmail.com
www.limpossibleproces.com

N° de licence : 2-1033570

Siret 38988118600081 – Code APE : 901Z

Présidente

Liliane Picord

Directrice de production

Astrid Siwsanker
Tel : 06 21 64 12 77

Directeur artistique

Luc Saint-Eloy
Tel : 06 09 49 15 53

Coordinatrice des partenariats

France-Lyse Galpin
06 90 33 57 58

Régie Guadeloupe

Robert Galpin
06 90 54 55 00

